

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA PHARMACIE

N° /MSPRH/DP/09

ALGER, LE 11 MARS 2009

## **Note aux Importateurs des Produits Pharmaceutiques**

Nous informons l'ensemble des importateurs de produits pharmaceutiques finis, que le dépôt des programmes prévisionnels de l'année 2009, est arrêté au 10 Mars de la même année, à l'exception des molécules nouvellement enregistrées ou des avenants de programmes dûment justifiés.